



LA FEUILLE DES HERBETTES

Journal de la commune de Sullens

Novembre 2022

Message de la Municipalité

Nous voici au terme des travaux de séparatif dans le quartier de Perroset. Une aventure qui a impacté les habitants durant de longs mois - mais le résultat en valait la peine. Cela permet également de faire des économies d'énergie (pompage et traitement) puisque l'eau pluviale ne passe plus par la STEP.

Parlons d'énergie. Nous avons toutes et tous suivi les derniers développements au niveau cantonal et fédéral. Les directives viennent de toutes parts et nous devons trier ce qui nous concerne directement. Principalement pour nous, il s'agit des immeubles publics et en location, de l'église intercommunale et de l'éclairage public. Comme cela vous est aussi demandé, nous avons pris des dispositions, mais nous n'arrêtons pas tout pour autant - les actions concrètes sont énoncées en page 2. S'agissant d'une situation évolutive, nous adapterons les mesures si nécessaire.

ECONOMISONS L'ÉNERGIE « ENSEMBLE »

Le PECC (plan énergie et climat communal), qui a également un rôle à jouer pour l'économie d'énergie sur le long terme, avance positivement suite à l'atelier participatif (voir en page 6). Il sera appliqué dans les plus brefs délais, une fois finalisé et le calendrier des priorités établi.

Les projets en cours d'étude sont la rénovation de l'Auberge, la réfection de la buvette et des sanitaires de la grande salle, ainsi que divers aménagements routiers sécuritaires.

Pour l'Auberge, nous avons été confrontés à une erreur d'appréciation de l'architecte-conseil, ce qui a mené le coût prévu pour une réfection complète, du simple au double. Difficile dans ces conditions d'aller de l'avant sereinement sans autres réflexions. Le Conseil communal a déjà été mis au courant de ce fait et sera informé de la suite du projet.

Au niveau de la Municipalité, la vice-syndicature est passée dès le 1er octobre de M. Roland Valet à Mme Marie Christine Pitton.

Christian Gozel, Syndic

Sommaire

Politique locale.....	2
• Economie énergie : mesures communales.....	2
• Prochain Conseil communal et résultats des votations.....	3
Vie locale.....	3
• Achat de sacs taxés / Dépôt des dossiers d'enquête.....	3
• Passeport Vacances / Résultats d'un contrôle radar.....	3
• Etat civil.....	4
• Célébration des nouveaux adultes du village.....	4
• Cheseaux La Chamberonne - Promotions 2022.....	4
• Célébration des nouveaux octogénaires.....	5
• Repas en musique pour nos aînés.....	5
• Martelage des forêts communales.....	6
• Le Plan Energie et Climat Communal (PECC) avance!.....	6
La parole est à vous.....	7
Vie intercommunale.....	7
Agenda et fin d'année.....	8

Administration

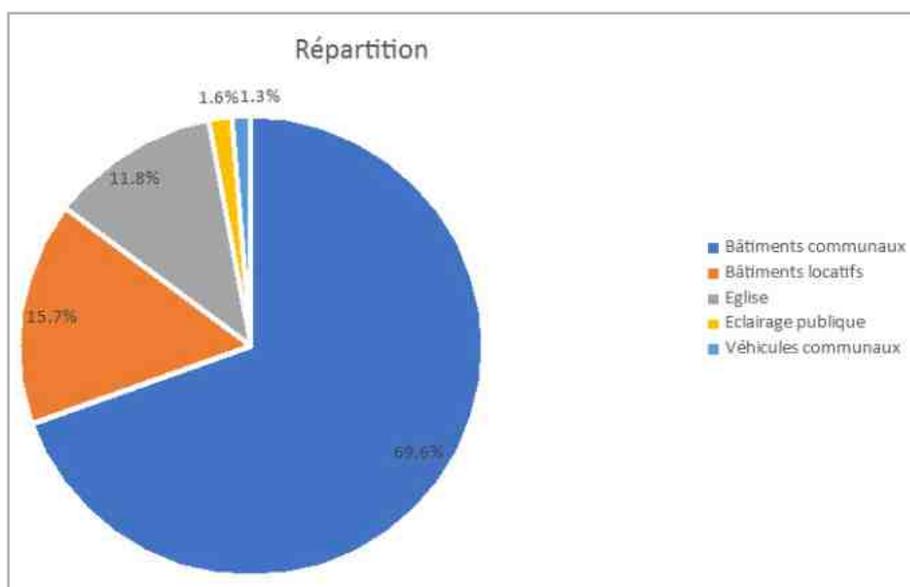
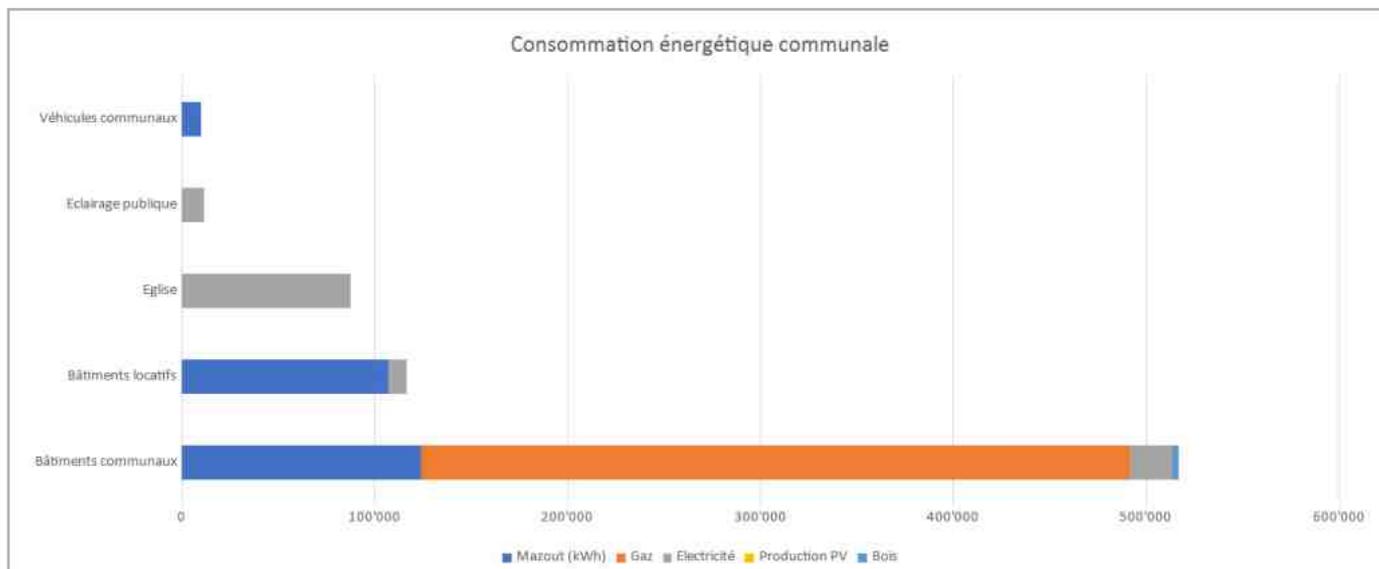
Rue du Château 2
1036 Sullens
021 731 33 34

Greffe :
greffe@sullens.ch

Contrôle des habitants :
controle.habitants@sullens.ch

Horaires :
Lundi de 14h00 à 18h30
Mercredi de 8h00 à 11h30
Vendredi de 8h00 à 11h30

Economie énergie : mesures communales



La Municipalité a pris certaines mesures afin de participer activement à la réduction de consommation d'énergie.

Bâtiments

Le plus important est de régler correctement le chauffage et l'eau chaude de consommation selon la qualité d'isolation des bâtiments et les normes d'hygiène de l'eau. Un réglage par des professionnels nous permettra d'économiser entre 10 et 20 % d'énergie. Pour l'église et la voirie, chauffées à l'électricité, cette économie représentera environ 30%.

Eglise

Selon la recommandation de professionnels, la température de base doit se situer entre 8 et 10°C et celle d'utilisation (cultes) entre 14 et 16°C. Ce sont ces valeurs qui ont été prises en compte pour le réglage du chauffage.

Eclairage public

La Municipalité a entrepris depuis 2020 une campagne de remplacement d'ampoules au sodium, par du LED. Elle se terminera en novembre 2022. Une réduction de 50% est attendue sur la consommation de l'éclairage public, soit une baisse de 50'000 KWh à 25'000 KWh (2019-2022).

Global

L'ensemble des économies espérées, que vous trouvez sur le tableau synoptique, représente pour la partie «électricité» environ 40'000 KWh au total.

Illuminations de Noël

Les deux années qui viennent de passer ont été difficiles. Nous avons ainsi pris la décision de mettre un peu de gaîté visuelle durant les Fêtes de Noël en installant les décorations lumineuses, mais pendant une durée limitée (50% d'économie sur 300 KWh de consommation totale). Les vraies économies sont faites au niveau des chauffages, de la modernisation de l'éclairage public et la limitation de celui-ci.

Conseil communal

Prochain Conseil communal:

jeudi 8 décembre 2022,
à 19h30, grande salle de Sullens

Sullens: résultats des votations cantonales du 25 septembre 2022

Objet 1 : Création d'un conseil de la magistrature

OUI : 60,91 % - NON : 30,46 %

Participation : 54,77 %

Sullens: résultats des votations fédérales du 25 septembre 2022

Objet 1 : Initiative sur l'élevage intensif

OUI : 24,36 % - NON : 75,64 %

Participation : 60,72 %

Objet 3 : AVS 21

OUI : 40,33 % - NON : 59,67 %

Participation : 60,03 %

Objet 2 : Financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA

OUI : 47,31 % - NON : 52,69 %

Participation : 60,17 %

Objet 4 : Loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA)

OUI : 54,35 % - NON : 45,65 %

Participation : 60,17 %

Les votations fédérales du 27 novembre 2022 sont annulées.

VIE LOCALE

Achat de sacs taxés : mesures d'allègement

Naissance et jeunes enfants:

Les parents de nouveau-nés ou d'enfants jusqu'à l'âge de 3 ans révolus peuvent bénéficier, sur demande, d'une participation communale pour l'élimination des couches.

Cette subvention est fixée à CHF 100.-- par année civile et versée au prorata des mois concernés.

Incontinence:

Les adultes devant porter des protections contre l'incontinence peuvent également bénéficier, sur demande, d'une participation communale.

Cette subvention est fixée à CHF 100.-- par année civile et versée au prorata des mois concernés, sur présentation d'une attestation médicale.

Afin d'être traitées dans l'année concernée, les demandes doivent parvenir à l'administration communale avant le **15 décembre 2022**.

Les formulaires sont disponibles au guichet de l'administration communale ou sur notre site:

www.sullens.ch



Dépôt des dossiers d'enquête

Les dossiers d'enquête complets et conformes devront être déposés à l'administration communale au plus tard le 11 novembre 2022 à 11h30 pour une mise à l'enquête publique du 19 novembre au 18 décembre 2022. Toutes les mises à l'enquête déposées après cette date seront traitées en 2023.

Passeport Vacances : recherche offres d'activités

Chaque été, le passeport Vacances de la région lausannoise offre des activités aux enfants âgés de 9 à 15 ans et domiciliés dans notre commune.

A cet effet, nous sommes à la recherche de nouvelles offres d'activités, sponsorisées par notre commune :

- artisanat et agriculture
- cuisine
- loisirs
- sports
- sciences et environnement
- etc.

Si vous êtes intéressé(e) à faire partager, découvrir une passion, un hobby avec des enfants, prenez contact avec l'administration communale (greffe@sullens.ch ou 021 731 33 34).

Résultats d'un contrôle radar

Où : Route du Grand Pré,

Quand : le 24 août 2022 entre 18h15 et 19h50,

Véhicules contrôlés : 755, Véhicule dénoncé : 1,

Taux d'infractions à Sullens : 0.13 %,

Taux d'infractions du canton pour la période en cours : 2.79 %.



Naissances

Enzo Pelliccione
le 13 juin 2022

Lydia Acha-Orbea
le 29 juin 2022

Giulia Trallero
le 2 juillet 2022

Camille Sauty
le 5 juillet 2022

Eli Habiymbere
le 28 juillet 2022

Capucine Lacroix
le 9 août 2022

Kyara Batista Marques
le 13 août 2022

Aude Weber
le 21 août 2022

Mariages

Pauline Martinet
et Mario Pacifico
le 16 septembre 2022

Laure Pernet et
Gregory Apothéloz
le 22 octobre 2022

Décès

Rachel Nobs
le 21 juin 2022

Rosemarie Medinger
le 6 juillet 2022

Edy Bucher
le 15 août 2022

Anne-Marie Pitton
le 16 septembre 2022

Célébration des nouveaux adultes du village

Le 21 septembre 2022, pour célébrer leur majorité, les jeunes Sullanais nés en 2004 ont été conviés par la Municipalité à découvrir l'un des endroits importants et souvent mal connu d'une commune : sa station d'épuration des eaux usées. La STEP, située à Penthaz, est l'une des plus modernes du canton.

Après la visite, guidée par le responsable M. Jean-Pascal Golay, les jeunes se sont retrouvés à la Maison de commune, autour d'un apéritif dînatoire, où les cadeaux d'usage leur ont été offerts en l'honneur de leur 18^e anniversaire.

Sont présents aux côtés de M. Roland Valet, Anastasia Nagy, Manon Buffat, Maeva Edgar, Ben Frossard, Kevin Michielan, Dany Carrilho Caetano.

Se sont excusés Matteo Biancaniello et Nina Lombardo.



Cheseaux La Chamberonne - Promotions 2022

La cérémonie des promotions de l'école primaire et secondaire de Cheseaux-La Chamberonne s'est déroulée le 29 juin 2022 dans la grande salle de Bousens. Les certifiés heureux et tous plus élégants les uns que les autres ont reçu des mains de leur professeur principal leur certificat de fin d'école obligatoire.

Les certifiés de Sullens sont:

Dans la voie générale: Quantin Burdet, Timeo Fina, Amelia Gaudiuso.

Dans la voie pré-gymnasiale:

- option économie et droit: Ethan Cochet, Basile Grandchamp,
- option italien: Sarah Paccaud,
- option latin : Nayeli Guillet,
- option mathématiques-physique: Raphaël Esteves Weiler Silva.

Célébration des nouveaux octogénaires

Le 3 octobre dernier, la Municipalité a reçu dans les locaux de la commune Mme Doris Switzer, M. Mahmood Hussain-Khan, Mme Josette Guéra, M. Albert Vullioud et M. Jean-Pierre Aviolat (de gauche à droite sur la photo, devant M. Christian Gozel, Syndic), afin de célébrer leur 80^e anniversaire. Les présents d'usage leur ont été remis.

Ne pouvaient participer ce jour là et se sont excusés Mmes Josiane Bucher et Thérèse Mottier et M. Christian Laclais.



Repas en musique pour nos aînés

Pour remédier à l'annulation de la sortie des aînés des trois villages, la Municipalité a organisé une journée festive en l'honneur des aînés de la commune. Une centaine de personnes ont répondu présentes à l'invitation et se sont retrouvées le 29 septembre 2022 à la grande salle, autour d'un repas confectionné avec soin par Mme Virginie Perrin et M. Pascal Ebener et animé par M. Maxime d'Avrincourt. L'ambiance était amicale, la nourriture grandement appréciée, et quelques pas de danse ont même été échangés.



Membres de la Municipalité et l'équipe du service



Les cuisiniers : Mme Virginie Perrin et M. Pascal Ebener

Martelage des forêts communales

En début d'automne a lieu le traditionnel martelage des bois communaux. Ce rituel consiste à marquer les arbres qui seront abattus au cours de l'année, selon un plan de gestion prédéfini propre aux forêts périurbaines. Quelques municipaux et membres du Conseil communal sont conviés afin d'assister le garde forestier. Ils en profitent pour acquérir des connaissances sur les arbres et la gestion des forêts. La matinée se termine par un repas au refuge de Devin.

L'entretien des 48 ha de bois communaux est confié au triage forestier intercommunale de la Venoge qui regroupe 15 communes. Depuis juin 2022, M. Grégory Gabriel a repris la fonction de garde forestier et gestionnaire, succédant à M. Laurent Robert, jeune retraité.

Le 15 septembre dernier, plusieurs hêtres et sapins, dont cinq Douglas, ont été marqués par «l'équipe du martelage». Ainsi environ 330 m³ de bois seront vendus pour la construction et le chauffage.



L'équipe du martelage cette année : MM. Grégory Gabriel, Roland Valet, Didier Simond, Stéphane Buffat, Georges Guignard, Yannick Vullioud, Laurent Robert, Jonathan Leuschner, Killien Baudat, Christian Gozel.

Le Plan Energie et Climat Communal (PECC) avance!

Le PECC de Sullens est élaboré d'après le modèle cantonal vaudois mis en place en 2021 et avec le soutien du bureau Alterna, experts en durabilité. Ce PECC doit permettre de mettre en place une série d'actions concrètes et budgétées à l'échelle du territoire communal dès 2023 afin de répondre aux enjeux climatiques majeurs actuels.

Depuis la séance d'information publique qui a eu lieu le 2 juin dernier, où la Municipalité a pu recueillir de nombreuses idées d'actions à intégrer au PECC, un nouvel atelier participatif a eu lieu le 28 septembre. Lors de cet atelier, la Municipalité a pu présenter la vision 2050 ainsi que les objectifs 2030 qu'elle souhaite se fixer. Les 12 participant·e·s ont tout d'abord pu faire un retour constructif sur la vision et les objectifs, et ont ensuite pu proposer une liste d'actions que la Commune peut mener pour chaque objectif proposé.

Dans un second temps, la Municipalité a sélectionné les actions qu'elle considère comme réalistes et prioritaires, afin de déterminer une première version du plan d'action 2023-2026. Ce travail est actuellement en cours de finalisation auprès du bureau d'étude.

Les prochaines étapes de la Municipalité sont :

- Evaluer les budgets nécessaires pour la réalisation du plan d'action
- Valider le plan d'action et le publier

Marie Christine Pitton, Municipale



Institut EmaEsthétique

Rencontre avec Mme Emanuela Tudose, esthéticienne, installée au village depuis avril 2021.



Quel est votre parcours professionnel qui vous a conduit jusqu'à Sullens ?

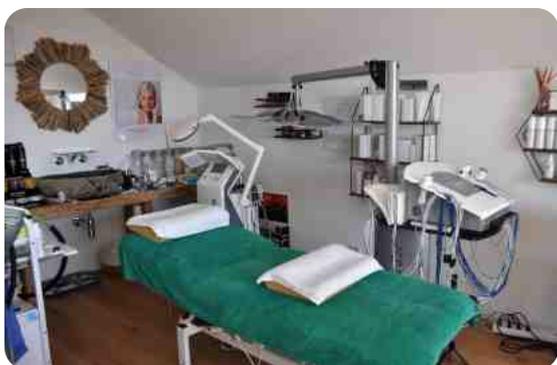
Cela fait 10 ans que j'exerce la profession d'esthéticienne dans la région. J'ai commencé à Cheseaux, puis Echallens et Saint-Barthélémy. Mais comme notre dernier appartement devenait trop petit pour mon compagnon et moi, nous avons cherché et trouvé plus d'espace et une vue magnifique à Sullens !

Quels types de soins proposez-vous et à qui s'adressent-ils ?

A toutes les personnes, de tout âge et de tout type de peau. Je suis spécialisée dans les soins anti-âge, hydratants et réparateurs. Je propose des alternatives efficaces et sans effets secondaires aux interventions chirurgicales.

Je me forme en continu dans le monde de l'esthétique médicale et suis régulièrement des séminaires organisés par les académies auprès desquelles je me suis formée.

Bien sûr, en tant qu'esthéticienne, je propose également les soins plus classiques. Pour plus d'informations, je vous invite à consulter mon site www.emaesthetique.ch



Emanuela Tudose

Rue de la Croix-Blanche 3A
1036 Sullens

www.emaesthetique.ch

info@emaesthetique.ch

079 344 44 47



Comment recevez-vous vos clients ?

Mon salon est discret, il n'y a pas de vitrine. Aménagé dans une grande pièce de notre appartement au deuxième étage, il favorise la confidentialité.

Je suis à l'écoute de mes clients et souhaite répondre à leurs besoins d'ordre esthétique, physique et psychologique.

Quand on est bien dans notre peau, on est bien dans notre tête !

Facebook de la commune



Suivez la vie locale sur la page
www.facebook.com/Communedesullens

VIE INTERCOMMUNALE

Déchetterie intercommunale Petit job pour les 16-18 ans

La Municipalité de Cheseaux cherche à recruter quelques jeunes âgés de 16 à 18 ans pour épauler le responsable de la déchetterie, dès le début janvier 2023, à raison d'un samedi par mois environ.

Ces jeunes seront chargés de conseiller les personnes qui apportent des déchets et d'assurer le bon fonctionnement général de la déchetterie sous la surveillance de M. Vuelliez, responsable du site. Horaires de travail : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h15. La rétribution est de CHF 20.-- de l'heure.

Conditions à remplir : être domicilié dans les communes de Cheseaux, Bournens ou Sullens et être âgé de 16 ans révolus et de moins de 18 ans au 1^{er} janvier 2023.

Postulation : si vous êtes intéressés, merci d'adresser au plus vite votre candidature par mail à greffe@cheseaux.ch



Plusieurs cours sont proposés à Cheseaux au collège de Derrière-la-Ville.

Pour tout renseignement, consulter
www.samaritains-cheseaux.ch

Agence d'Assurances sociales

Rue des Champs 5, 1040 Echallens

021 622 75 50

aas-echallens@araspe.ch

www.araspe.ch

Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

Calendrier des manifestations

(Animations de l'Avent organisées par SullenS'anim')



1-24 décembre 2022	Fenêtres de l'Avent Détails sur www.sullensanim.ch
10 décembre 2022	Marché de Noël Battoir de 10h00 à 20h00
10 décembre 2022	Vente de sapins Battoir à 11h00
21 décembre 2022	Atelier de confection de l'apéritif de Noël communal Grande salle de 14h00 à 17h30
21 décembre 2022	Noël de la commune Grande salle dès 17h45
23 décembre 2022	Marche des lampions Grande salle à 20h00

Animations de l'Avent

1-24 décembre

Comme l'année dernière, l'opération «Illuminez vos fenêtres» est reconduite.

Renseignements et inscriptions sur le site www.sullensanim.ch ou par téléphone auprès de Mme Sandra Noll au 079 604 94 14. Soyez encore plus créatifs que d'habitude cette année et veillez à limiter l'usage de l'électricité, ainsi que la durée des illuminations.

10 décembre de 10h00 à 20h00

Une première à Sullens puisque cette année, un marché de Noël se tiendra au Battoir. Artisans, vin chaud et boissons, nourriture, tout y sera pour que cette journée soit dans l'esprit des fêtes.

Dès 11h00, le chœur mixte l'Aurore de Sullens viendra chanter des airs de saison. La vente communale des sapins préalablement commandés aura lieu à 11h00 devant le Battoir.

A l'heure du café, la fanfare de l'Harmonie du Pontet viendra interpréter quelques morceaux. Nous vous attendons nombreux.

21 décembre

De 14h00 à 17h30 : Atelier de confection de l'apéritif de Noël communal. Renseignements et inscriptions sur le site www.sullensanim.ch ou par téléphone auprès de Mme Esther Perrin au 079 128 41 15. Ouvert à tous, grands et petits.

Dès 17h45 : Tous les habitants du village sont invités à venir déguster les préparations de l'après-midi et échanger lors d'un moment convivial autour du verre de l'amitié offert par la commune. Visite du Père Noël et petite surprise pour les enfants.

23 décembre

Rendez-vous à 20h00 à la grande salle avec vos lampions, lanternes et flambeaux pour partir tous ensemble à la découverte des fenêtres illuminées du village.



Commande de sapin de Noël et commande de bois de feu

Les sapins de Noël seront vendus, uniquement sur commande, au prix de CHF 10.--

samedi 10 décembre 2022,
à 11h00, au Battoir.

Veuillez passer commande jusqu'au 30 novembre:

- par mail à greffe@sullens.ch
- par téléphone au 021 731 33 34.

en précisant vos coordonnées et la taille du sapin (120-160 cm ou 160-200 cm). Seules les personnes inscrites pourront retirer leur sapin. Les sapins sont emballés dans un filet.

Des stères de hêtre et de frêne sont disponibles au prix de CHF 90.--, le stère livré à domicile, CHF 75.--, le stère récupéré en forêt. Période de livraison: printemps 2023.

Veuillez passer commande

- par mail à greffe@sullens.ch
- par téléphone au 021 731 33 34

en précisant vos coordonnées avec numéro de téléphone, le nombre de stères et si livraison ou non, jusqu'au 9 décembre.

Les commandes pour les lots de bois long (4 - 6 m), au prix de CHF 40.-- le stère, se font auprès du garde forestier : M. Grégory Gabriel, au 079 448 70 09.